

L'action sociale, telle qu'on la connaît, puise ses origines dans la charité bourgeoise, mais également dans les ordres religieux. Elle visait à aider les plus défavorisés. A partir du XVII^e siècle, la philanthropie évolue et passe d'une aide individuelle au développement de services. Par exemple, la création d'hospices aux Pays-Bas. Les ressources sur les

La philanthropie et l'action sociale

Gwenaëlle Francis et Laurie Vanbiervliet

Gwenaëlle Francis et Laurie Vanbiervliet ont décidé de s'engager dans un Master en ingénierie et action sociale. C'est dans ce cadre qu'elles se sont intéressées aux différents modes de financement du secteur social et qu'elles se sont rendues compte que la dimension philanthropique y était significative.

Nous traversons une période où les subsides publics semblent diminuer. En effet, «Le dernier baromètre de l'associatif réalisé par l'IPSOS pour la fondation Roi Baudouin le confirme: le rabot des subsides publics poursuit sa progression, plus sûrement que lentement» (Luong, 2016, p.7). Ce qui a pour conséquence que le secteur de l'action sociale rencontre des difficultés financières.

L'adaptation des structures, aux nouveaux besoins toujours plus grands, devient difficile. Comme répondre à l'afflux d'immigrés ou aider les sinistrés des catastrophes naturelles qui vont s'accroître avec le dérèglement climatique. Ceci induit une démotivation, un sentiment d'impuissance et de fragilité des travailleurs.

La philanthropie pourrait-elle ouvrir une possibilité d'innovation, de liberté à l'action sociale? Pourrait-elle aider et redonner un nouveau souffle à l'action sociale?

Un peu d'histoire

L'action sociale, telle qu'on la connaît, puise ses origines dans la charité bourgeoise, mais également dans les ordres religieux. Elle visait à aider les plus

défavorisés. À partir du XVI^e siècle, la philanthropie évolue et passe d'une aide individuelle au développement de services. Par exemple, la création d'hospices aux Pays-Bas. Les ressources sur lesquelles reposait l'action sociale étaient principalement le bénévolat et les dons. Ce qui la rendait très dépendante de la générosité des personnes.

Les trente glorieuses (1945-1975) vont permettre la *démarchandisation* et la *défamiliarisation*. Les pouvoirs publics belges vont attribuer des budgets pour amener des solutions aux souffrances apportées par la révolution industrielle, l'urbanisation et les guerres. Le travail effectué dans la sphère familiale se transforme peu à peu en emplois rémunérés et s'opère à l'extérieur de la famille, notamment grâce à la création de crèches et de maisons de repos permettant aux femmes de travailler.

La sécurité sociale, les assurances et diverses allocations se développent. Bon nombre de structures se sont créées, se sont développées dans le but d'accompagner et de prendre en charge les plus vulnérables. «Le travail social est la bonne conscience d'une société de plein emploi» (Marchal, 2018, p 11). Les associations se positionnent dans un triple rôle. Elles créent des actions qui sont en accord avec les besoins du terrain, font pression sur l'état pour que les besoins soient reconnus et pris en charge. Certains besoins vont «être intégrés au service public ou sont maintenus dans le cadre associatif tout en étant encadrés par l'État» (Nyssens, 2015, p.33).

On assiste alors à une institutionnalisation de l'action sociale. Les associations sont les plus grandes prestataires de services. Elles sont sous tutelle de l'État. En effet, ce dernier va subventionner les services, mais également imposer une régulation et un contrôle de ceux-ci. On assiste à l'ère de l'État-providence. Cet avènement va induire une professionnalisation des structures et une mise en retrait de la philanthropie.

Les années 70 signent la fin de la prospérité et la désindustrialisation progressive de notre pays. Le plein emploi n'est alors plus une réalité et la "globalisation" se met en place. L'ouverture des frontières a permis plus d'échanges de biens, a modifié la concurrence, mais a également permis la propagation d'idées communes. Une des idées qui a gagné notre pays est la *loi naturelle du marché*. Hayek, célèbre économiste et philosophe autrichien, a fortement contribué à la diffusion de cette pensée. Il arrive à mobiliser un

certain nombre d'intellectuels. Ce mouvement puissant prône entre autres la liberté des acteurs.

Il trouve son public auprès du monde politique: Ronald Reagan et Margaret Thatcher, apportent «un soutien substantiel au secteur privé et lucratif par rapport au secteur public (considéré comme dispendieux, inefficace et même inutile), et réduisent l'État à son rôle de maintien de l'ordre» (Marchal, 2018, p16).

On assiste alors à la renaissance de la philanthropie par la mobilisation du grand public: UNICEF France, par exemple, réalise la première campagne moderne de collecte de fonds, ce qui débouchera sur deux mille dons. C'est aussi à cette période que le premier téléthon est organisé.

Ces événements marquent l'arrivée de l'ère du quasi-marchand qui se caractérise par une diminution des financements publics, un financement par objectifs des autorités locales (appels à projet) et l'apparition d'une nouvelle réglementation du non marchand. L'action sociale se retrouve progressivement sur le marché. Les différents prestataires de services, qu'ils poursuivent un but de lucre ou non, peuvent répondre aux appels d'offres. Les associations sont donc mises en concurrence entre elles, mais aussi avec des structures marchandes. Ce qui pousse les structures associatives à se diriger vers la philanthropie.

Aujourd'hui la philanthropie englobe un vaste éventail de causes publiques, dont les domaines de la santé et de l'environnement. Selon Antoine Vaccaro (2012), la philanthropie brasse de plus en plus d'argent. Les causes de cette évolution sont multiples. On observe une évolution du cadre légal favorable aux dons et à la création de fondations et l'augmentation de l'intérêt du grand public pour les grandes causes grâce au marketing. Il pointe également une population vieillissante et détentrice de patrimoine ainsi que l'augmentation du nombre de personnes qui s'enrichissent beaucoup par le biais des nouvelles technologies et de l'actionnariat. Théo Schuyts ajoute un facteur socioculturel, celui du développement d'une conscience de la citoyenneté donnant lieu à «de nouvelles expressions de soi en tant que "citoyen du monde", parmi lesquelles la philanthropie» (2012, p.34).

Mais quels sont les enjeux de la philanthropie pour l'action sociale ?

Philanthropie, mécénat et charité, des concepts qui se confondent

La philanthropie, le mécénat et la charité, trois concepts souvent considérés comme des synonymes car ils ont en commun l'acte de don qui peut être en nature ou en argent. Nous tenterons de voir en quoi ils se différencient.

La charité

La charité est chargée d'une longue histoire dans la chrétienté occidentale. On retrouve d'ailleurs ces mots dans beaucoup d'églises: «donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, donner l'hospitalité aux étrangers, vêtir ceux qui sont nus, soigner les malades, visiter les prisons, donner la sépulture aux morts». (Cabanès et Hamon, 2018, p 4).

D'un point de vue théologique, la charité est une «vertu spirituelle qui est l'amour parfait venant de Dieu et dont Dieu est l'objet, lien d'unité intime entre Dieu et les hommes, créatures de Dieu» mais aussi «l'Amour surnaturel du prochain, des hommes entre eux, considérés comme fils d'un même Père» (Charité, 2012).

D'un point de vue philosophique, la charité est présentée comme «l'Amour mutuel des hommes, considérés comme des semblables» (Charité, 2012)

Nous pouvons trouver en commun de ces deux définitions l'amour fraternel entre hommes. La charité est donc un sentiment d'amour, une valeur.

Le Mécénat

Le mécénat était, dans le passé, un soutien financier procuré par une personne à un ou des artistes. Son objectif premier était de permettre la production d'œuvres artistiques.

Actuellement, il est ouvert à d'autres domaines: la recherche, l'éducation, l'innovation, la solidarité... Il peut être pratiqué par une personne ou une entreprise. Le mécénat ne demande pas de contrepartie, contrairement au sponsoring qui reçoit en échange des encarts publicitaires. Le mécène recherche une satisfaction intellectuelle, morale et non économique.

Le mécénat d'entreprise

«En Belgique, près d'une entreprise sur deux pratique le mécénat

(48,3%): 43,9% des TPE et 50% des PME. Quant aux grandes entreprises, elles sont 3 sur 4 (75,9%) à être mécénées.

En premier lieu des disciplines soutenues se trouvent les initiatives sportives (46,7%), les projets humanitaires (43,4%), les projets sociaux (39,8%), la culture et la sauvegarde du patrimoine (19,2%)». (Promethea ASBL, 2019).

En Europe, le mécénat a été promu via le concept de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il vise à intégrer des préoccupations sociétales et environnementales aux entreprises. 69,2 % d'entre elles qui pratiquent la RSE font du mécénat.

Les dons sont donc faits par l'employeur et peuvent prendre différentes formes. En 2019, 82,3% des entreprises le pratiquant ont fait un don financier; 31,1% ont choisi un don en nature et 14,6% ont innové en mettant des compétences à disposition. Par exemple, «un cabinet d'avocats consacre quelques heures de travail par mois pour fournir des conseils juridiques à des artistes. Il s'agit de mobiliser les employés pour le bien public, de proposer une démarche valorisante qui consiste à offrir son savoir-faire aux bénéficiaires, au service d'un objectif désintéressé». (Promethea ASBL, 2019).

Cette politique permet de valoriser l'image de l'entreprise. En effet, «59,7% des entreprises qui font du mécénat estiment que les sociétés qui ont un engagement sociétal sont perçues comme plus attractives». (Promethea ASBL, 2019). Outre l'image extérieure, cela permet également de donner du sens au travail et d'impliquer les salariés.

La philanthropie

Les définitions de la philanthropie sont nombreuses et variées. Dans le cadre de cet article, nous nous appuyons sur la définition que Charron propose:

«La philanthropie moderne est l'ensemble des transferts de ressources (financières, dons en nature, bénévolat) librement consentis par des acteurs privés, en vue de servir le bien commun et l'intérêt général, dans tous les domaines de ce qui relève de l'intérêt général: santé, éducation, solidarité, culture, environnement...» (Charron, 2016, p32).

Antoine Vaccaro distingue d'ailleurs la philanthropie, du mécénat d'entreprise. Il considère en effet que la philanthropie est un acte fait à titre privé, et non au

nom d'une entreprise. (Charron, 2012, p34).

Un acte de mécénat et de charité est donc aussi considéré comme un acte philanthropique lorsqu'il est effectué par une personne privée et sert l'intérêt général.

Philanthropie traditionnelle, philanthropie de masse et philanthropie ventury

La philanthropie traditionnelle se caractérise par un rassemblement de personnes notables qui vont s'auto-organiser et orienter leurs actions, leurs dons vers des causes précises et réfléchies. On y retrouve le Lion's club, le Rotary club...

La philanthropie de masse repose sur le recueil de dons d'un faible montant, ou investissement personnel ponctuel auprès d'un très grand nombre d'individus. On y retrouve les actions *grand public* comme celles organisées par Viva for Life, le télévie, cap48...

La philanthropie *ventury* est plus récente. Elle date des années 90. Elle se caractérise par des acteurs plus jeunes qui ont fait fortune rapidement. Leurs rapports aux dons sont différents de ceux qui les précèdent. Ils voient l'action comme un *capital-investissement*. «Il s'agit d'un investissement (sous forme de dons, de prêts ou de capital) et par conséquent, un return est souvent attendu». (Mair & Hehenberger, 2014 cités par Dehalleux, 2018). Dans ce cas le *return* doit être un effet bénéfique mesurable ou quantifiable. Le but étant d'atteindre une efficacité, ces philanthropes s'investissent financièrement, mais également physiquement, en prenant par exemple part à la gouvernance des structures. La sélection des structures et des causes est préalablement étudiée. «Les organisations bénéficiaires sont souvent peu nombreuses, on évite la dispersion pour se concentrer sur le financement de quelques *champions*» (Dehalleux, 2018).

Les raisons d'être de la philanthropie

Frédérique Dehalleux met en évidence deux théories opposées qui expliquent l'émergence de la philanthropie. Ces théories mettent en lumière deux moteurs: l'altruisme et l'intérêt personnel.

Lorsque le moteur est l'altruisme, la philanthropie est alors perçue comme une «*redistribution des profits générés par le capitalisme pour contribuer au développement de la société civile, et permettre le progrès social*». (Holmes, 2012 cités par Dehalleux).

Les intentions sont alors de maximiser l'efficacité d'une fortune au profit de la société civile, d'être utile à l'humanité, de rendre ce qui a été pris. Les philanthropes sont motivés par l'esprit du service collectif.

L'intérêt personnel nous vient de la théorie de Mauss. Selon lui, un don n'est jamais désintéressé. Il permet d'améliorer une réputation, d'asseoir un pouvoir ... Les intentions sont de conserver une fortune personnelle et une position dominante, de diminuer des taxes et/ou de maintenir le système qui permet cette fortune et cette dominance. «la philanthropie doit être comprise comme un investissement, qui leur (aux philanthropes) permet de convertir une fraction de leur capital économique en d'autres formes de capitaux (social, culturel, politique...) pour assurer la reproduction de ce capital global». (Depecker, Déplaudé & Larchet, 2018, p12).

Et donc, les conséquences pour l'action sociale

On l'a vu, l'action sociale puise ses origines dans la charité et la philanthropie. À la suite de l'entrée de l'État dans le jeu, la philanthropie s'est faite plus discrète. Mais depuis quelques années, avec l'arrivée de la pensée néolibérale au sein des pouvoirs politiques, l'État se distancie des associations et la philanthropie connaît un nouvel essor avec l'arrivée de grands philanthropes et le maintien de la philanthropie de masse. Les associations sont mises en concurrence et des modalités d'exécution leur sont imposées. Les défis sociétaux et environnementaux n'ont malheureusement pas disparu et ont évolué au fil du temps. Les associations doivent donc continuer à développer et à pérenniser des offres de service qui répondent au mieux à ces défis.

Dans les sections qui suivent, nous aborderons principalement la philanthropie en tant que transfert de ressources financières ainsi que le mécénat d'entreprise via des transferts financiers ou de compétences.

Le mécénat d'entreprise et les services de l'action sociale, du win-win?

Les associations sont mises en concurrence et soumises, de plus en plus, à

la nécessité de rentabilité. Le souci est que ces secteurs développent des activités *non monnayables*. Les défis à relever évoluent. Ces structures ont donc besoin de financement et les grandes entreprises doivent redorer leur image. Les entreprises sont aussi soumises à la concurrence. La concurrence à la consommation mais également à l'engagement sociétal. En effet, les clients sont de plus en plus attentifs à leur responsabilité sociétale. Les consommateurs vont choisir les produits en fonction de leurs valeurs et les travailleurs vont préférer un employeur en fonction de celles-ci également. Les partenariats peuvent donc dans un sens être considérés comme win-win.

Dans le cas de mise à disposition de compétences, l'étude menée par Prométhéa en 2019 met en évidence «les effets vertueux du mécénat de compétences, qui devient à la fois un levier de performance pour les entreprises, un potentiel de renouvellement des politiques ressources humaines et un facteur d'adhésion pour les travailleurs».

De plus, les compétences nécessaires au sein des associations sont de plus en plus diversifiées, spécialisées et complexes. L'évolution du cadre législatif, l'arrivée du Code des Sociétés et Associations, la visibilité des structures et l'arrivée des nouveaux canaux de communication complexifient fortement le travail. Ainsi, la mise à disposition de personnes ayant les compétences peut être très utile pour les structures.

Cependant, Julie Luong met en évidence que les aides financières de la philanthropie sont généralement limitées dans le temps. Elles provoquent par conséquent une précarité du travail social, de l'emploi et fragilise les dynamiques d'équipes.

Perte d'indépendance ou nouvelle liberté?

Le mécénat et la philanthropie impliquent un soutien hors cadre étatique. C'est bien souvent un soutien plus propice à l'innovation et à la mise en évidence de nouveaux besoins qui ne rentrent pas encore dans les cases des politiques publiques. Ces soutiens peuvent donc aider à une démarche plus entrepreneuriale de l'action sociale.

Cependant, Depecker et al (2018) mettent en évidence que les organisations philanthropiques transforment les mouvements qu'elles soutiennent. En effet les associations s'adaptent pour répondre aux appels à projets afin d'avoir

accès aux financements qui leur permettent de se pérenniser. Comment une association réagirait-elle si les besoins observés sur le terrain ne concordent pas avec les valeurs ou objectifs fixés par le philanthrope? Dans quelle mesure l'association pourrait-elle adapter le service proposé, sans risque de perte des financements?

Nous pourrions aussi craindre que certaines causes soient mises de côté pour différentes raisons. En effet, l'acte de don contribue à l'image de la personne ou de l'entreprise. On peut donc raisonnablement penser que le choix de la cause sera aussi celui de celle qui donnera une meilleure image de l'entreprise, du philanthrope. De plus, le choix des projets à financer est étudié (particulièrement dans la philanthropie *ventury*) dans le but d'avoir un effet mesurable. Il y a donc un risque que les causes soient choisies pour leur capacité à évoluer rapidement, excluant ici toutes causes *perdues*. Par ailleurs, les médias influencent aussi fortement la philanthropie, ces derniers offrant pignon sur rue à différentes causes et en rendant d'autres invisibles. Nous pouvons ajouter à cela des phénomènes de mode. La philanthropie de masse existe par exemple dans le secteur du handicap (CAP 48), la lutte contre le cancer (Télévie), ... À quand un téléthon pour les migrants et les personnes porteuses du VIH?

Julie Luong met aussi en évidence un risque de perte d'indépendance des associations et une diminution de l'innovation. Risque effectif si la philanthropie devient un substitut plutôt qu'un complément. De plus, quelle marge de liberté quand les appels à projets imposent une grille de lecture des besoins supposés? On ne profite alors plus de l'expertise du terrain.

Démocratie et philanthropie

Le fait d'avoir recours à la philanthropie plutôt qu'au service public pose la question de la démocratie. Le terme démocratie «désigne le gouvernement de tous, c'est-à-dire la souveraineté collective, par opposition au gouvernement de quelques-uns (*aristocratie*) et au gouvernement d'un seul (*monocratie*)» (Anne-Marie Le Pourhiet, 2011).

Le fait d'avoir recours à la philanthropie met l'action sociale dans les mains d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant des moyens financiers, non démocratiquement élus. Ces personnes n'ont pas toujours une vue générale sur les situations collectives, urgentes ou plus précaires ainsi qu'une

connaissance du terrain.

Outre leur pouvoir sur l'action sociale, il y a depuis quelques années une volonté d'influencer les gouvernements. Depecker et al mettent en évidence les influences que peuvent prendre la philanthropie *ventury* sur ceux-ci. En effet nombreux sont les exemples où la philanthropie a entrepris «d'influer sur les politiques des gouvernements en réalisant des investissements massifs dans la production et la diffusion de savoirs qu'elles considéraient comme utiles pour le gouvernement des sociétés» (2018), comme le développement de la théorie des relations internationales (à visée gouvernementale), d'études épidémiologiques de terrain (à visée des acteurs de santé)... On assiste à la diffusion de ces théories ou études via différents canaux comme l'organisation de formations ou via les réseaux sociaux, le tout financé par la philanthropie.

Les auteurs précisent que la philanthropie *ventury* bénéficie parfois directement aux philanthropes via le financement d'écoles, d'hôpitaux prestigieux destinés à répondre à leurs besoins. Ces faits posent la question du rôle des lobbies et du conflit d'intérêts quant aux développements de structures d'intérêt public et n'ayant peut-être pas pour but de répondre aux besoins généraux.

Des travaux inspirés d'Antonio Gramsci soulignent un effet supplémentaire de la philanthropie. Ils développent l'idée que la philanthropie, par le choix des associations ou mouvements à soutenir, canalise les mouvements sociaux. En effet, elle favorise les organisations modérées en évitant celles estimées trop radicales.

Depecker et al ajoutent à ces constats que le mécénat soutient des causes qui sont liées aux modes actuelles, aux retombées médiatiques possibles en vue «de faciliter l'obtention de soutien de la part de certains législateurs» (2018, p22) ou encore d'ouvrir de nouveaux marchés (collaboration fondation Gates et Monsanto). Il s'agit de faire de bonnes actions en faisant de bonnes affaires.

Néolibéralisme cause ou conséquence de la philanthropie ?

L'historique ci-dessus met en évidence que, soutenant le développement de grandes fortunes, le système néolibéral a aussi donné naissance à la philanthropie *ventury*.

Théo Schuyt dit que l'on peut «considérer la philanthropie comme une conséquence de la répartition inéquitable des richesses dans la société». (2010, p815).

Depecker et al (2018) mettent en évidence que la philanthropie peut aussi introduire des manières de faire et de penser du monde des affaires dans le non marchand. Via, entre autres le mécénat d'entreprises, elle tend «à défendre les modalités de gestion des problèmes sociaux inspirées du jeu de la concurrence et des marchés» (2018, p23). Elles participent alors à la légitimation et à l'extension de l'ordre capitaliste.

Ils vont plus loin et mettent en évidence que les grands philanthropes *prétendent* «apporter des solutions aux grands problèmes de leur époque» tout en ressentant la philanthropie comme «l'une des stratégies - consciente ou non - dont disposent les élites et familles les plus dotées en capital économique [...] pour assurer les conditions de leurs reproductions». Lefèvre et Charbonneau abordent de nombreuses fois le multi positionnement des membres de fondations participant très probablement à ce biais. Citons, pour illustrer, l'exemple surprenant d'une fondation américaine soutenant, d'un côté une campagne de vaccination dans le delta du Niger et d'un autre, via des placements financiers, des groupes pétroliers accusés de participer à la pauvreté dans cette région.

«Les traces durables laissées par certains donateurs ou organisations philanthropiques dans l'espace public (des mentions de leurs noms gravés dans les halls des musées aux institutions ou chairs universitaires portant leur nom) relèguent dans l'oubli, ou au moins relativisent, les conditions contestables dans lesquelles sont souvent amassées les grandes fortunes». (Depecker, 2018, p21).

L'état, complice ?

La philanthropie est en partie encouragée par l'État via des avantages fiscaux. Cependant, ces avantages appauvrissent l'État tout en lui permettant de justifier son retrait des associations. Ce mécanisme a aussi pour conséquence de limiter le pouvoir de décision de l'État concernant le choix des lieux à financer. En effet, là où la philanthropie investit, l'état le fait, de facto, via ces mécanismes. Consciemment ou inconsciemment, il réduit donc son pouvoir et permet au

philanthrope de décider.

Si certains de ces constats sont à relativiser en Belgique, la philanthropie *ventury* y étant moins développée que dans d'autres pays, il semble cependant important de prendre conscience de la précarité dans laquelle seraient mis les services d'aides à la personne s'il n'y avait pas cette vigilance face à la philanthropie. Il y a là un cas de conscience pesant sur la société. Il y a une conscience des difficultés que les associations rencontrent et des besoins qu'elles ont, mais il est nécessaire qu'elles restent attentives aux effets négatifs de ce potentiel appel à la philanthropie, qui ne sont pas visibles aux premiers abords. Julie Luong, pense que, tant que la philanthropie reste une solution alternative de soutien et non une ressource principale, les nombreux impacts négatifs qu'elle pourrait avoir sur la démocratie et la liberté des associations seront limités. Permettant ainsi de continuer à créer des actions qui sont en accord avec les besoins du terrain, de défendre leur expertise et d'affirmer leurs besoins d'indépendance financière auprès des États.

bibliographie

Jean-Louis Cabanès, Philippe Hamon, Introduction, *Romantisme* n° 180, 2018/2, pp 4 à 9.
Charité, *Définitions*, Centre National de ressources textuelles et lexicales, 2012.
Page consultée en ligne à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/charité>.
Francis Charron, *Vive la philanthropie !*, Le Cherche-Midi, Paris, 2016.
Frédérique Dehalleux, *La philanthropie à des fins de conservation: étude de cas comparative entre la Belgique et le Chili*, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion à finalité Social Enterprise Management, ULiège:2017/2018.
Page consultée en ligne à l'adresse <https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/5972/1/memoire%20frederique%20dehalleux.pdf>.
Thomas Depecker, Marc-Olivier Déplaudé, Nicolas Larchet. La philanthropie comme investissement: Contribution à l'étude des stratégies de reproduction et de légitimation des élites économiques. *Politix* n°121, 2018/1 n°121, pp9-27.
Julie Luong, Financement privé et appel à projets: double contrainte pour l'associatif, *alter échos* n°420, 2016, pp 6-8.
Jean-Luc Marchal, Question sociale et précarité: Histoire et contextualisation d'un processus de précarisation, *Le Sociographe* n° 64, 2018, pp.11-22.
Marthe Nyssens, L'émergence des quasi-marchés: une mise à l'épreuve des relations pouvoirs publics - associations, *Les Politiques Sociales* n°1-2, 2015, pp32-51.
Promethea ASBL, Le mécénat en Belgique. Chiffres clés et dernières tendances, 2019.
Page consultée en ligne à l'adresse <https://www.promethea.be/Mécénat-en-Belgique>.
Antoine Vaccaro, Le renouveau de la philanthropie, *Le Journal de l'école de Paris du management* n°96, 2012, pp31-37.
Théo N.M. Schuyt, La philanthropie dans les États providence européens: une promesse ambiguë?, *Revue Internationale des Sciences Administratives* n°76, 2010, pp811-826.

Cet article en ligne est édité par Travailler le social asbl

ont collaboré à cet article

Gwenaëlle Francis et Laurie Vanbiervliet et Marc Chambeau

rédaction et administration

2 rue Taravisée - 5031 Grand-Leez - Belgique | travailler-le-social.be

éditeur responsable

Marc Chambeau, Marina Cox, Brigitte Delforge,
Bénédicte Legrand, Bénédicte Roy et Dominique Simon

secrétariat de rédaction

René Beaulieu, Xavier Briké, Marc Chambeau, Isabelle Lacourt,
Bénédicte Legrand, Anne Rakovsky

conception et réalisation graphique

Marina Cox et Dominique Simon

© Travailler le social asbl, 2022

Les trente glo-
rieuses 1945-1975
vont permettre la
démarchandisation
et la défamiliarisa-
tion. Les pouvoirs
publics belges vont
attribuer des bud-
gets pour amener
des solutions aux
souffrances appor-
tées par la révo-
lution industrielle,
l'urbanisation et
les guerres. Le tra-
vail effectué dans
la sphère familiale
se transforme peu
à peu en emplois
remunérés